



## Le Président-Directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique

**DEC234142DRH**

### Décision portant création du jury de recrutement de la chaire de professeur junior 2023 Résilience des socio-écosystèmes (Socio-ecosystem resilience)

**Vu** l'article L. 422-3 du code de la recherche portant création du dispositif de chaire de professeur junior ;

**Vu** la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

**Vu** le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 modifié relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

**Vu** le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'arrêté du 22 février 2022 modifié fixant les modalités de candidature aux recrutements par voie de contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

**Vu** l'arrêté du 11 mars 2023 pris en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche.

### Article 1er

Sont nommés en qualité de membres de la commission de recrutement de la chaire ci-dessus désignée :

BLANC	Stéphane (Président)
ULRICH	Clara
SANCHEZ GONI	Maria Fernanda
BALLU	Valérie
RAGUENEAU	Olivier
THEBAUD	Olivier
MAWYER	Alexander
JOLY	Dominique

### Article 2

La présente décision est publiée au bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 31/03/2023

Le Président-Directeur général

Antoine PETIT